LES MARMOTTES DE SAVOIE

Archives départementales de la Haute-Savoie

BEAUMONT - Cote AD 74 - AD74 1500-1900

ans laboureur domicilié en cette Commune, d'autre part jeanne Grivet agée de vingt cinq ans fille de feu
claude Grivet, et de françon Marie aussi domicilié en cette Commune les quels futurs conjoints, fonc-
accompagné de leur parent Borgel agé de quarante sept ans cellier chand, jacques andré greffier agé de vingt
deux ans laboureur domiciliés en cette Comte. du jean Vuachet agé de vingt quatre ans domicilié dans
la Comte. de celly dans laboureur, et jean claude pitet agé de trente huit ans laboureur domicilié dans
cette Comte, ils ne sont parents ny alliés des conjoints, mais amis, mon d. ellavin après avoir fait lecture
de l'acte de celébrance dud. jean pierre Bornens en datte du sixe février mil sept cent cinquante six qui
constate qu'il est né le quinze d'er, et de l'acte de mariage de lad. jeanne Grivet
en datte du dix novembre mil sept cent septante portant qu'elle est née lad. jeanne de l'acte de mariage
ayant été publié, et proclamé à vingt du courant par moy ellavin, et affiché au lieu accoutumé
de la maison Commune dud. Beaumont, duquel il n'y a eu aucune opposition, après aussi que lad.
jean pierre Bornens, et jeanne Grivet ont declaré a haute voix se prendre mutuellement pour époux
j'ai prononcé au nom de la loy qu'ils d. Epoux étoient joints en mariage, et j'ai redigé l'present
acte que lad. Bornens a signé a lad. registre avec lad. Borgel, greffier, et pitet, et lad. Epouse
et vuachet ont declaré ne savoir écrire, j'ed. ellavin ai signé le registre, et le present

Certifié conforme a l'original

Paul marion ad joint

fontaine et elliotton

du second pluviose an quatre de la R.p.f.e a deux heures après midy par devant moy ayant
ellavin ajoint de la Commune de Beaumont Cabinet absent de publié pour constater des actes de
mariages et deces des Citoyens, dont comparus en ellavin Commune de Beaumont pour constater
mariage d'une part jean fils de feu claude fontaine, et d'agathe Avrier agé de vingt sept ans
tisserand domicilié dans la Comte. de Compesieux de partement du mont blanc canton de Cusage, d'autre
part ellavie fille de feu claude elliotton, et de michel quay agée de trente deux ans domicilié dans
la Comte. de Compesieux même de partement les quels conjoints étoient assistés de bernard Borgel
ellaschand, pierre jacques laboureur, le premier agé de quarante six ans tuteur de septante quatre louis
Grivet de trente cinq ans tuteur des pupilles des douanes, et joseph gent pupilles agé de trente ans
tous domiciliés au present lieu, lesquels parents ny alliés des parties mais amis, et quay
jacques André Borgel agent après avoir fait lecture aux d. parties et temoins de l'acte de celébrance
dud. jean fontaine en datte du dix janvier mil sept cent soixante neuf qui constate qu'il est né de
legitime ellavriage dans la Commune de Sale canton de Rumilly, de l'acte de celébrance de lad. ellavie
elliotton en datte du seize février mil sept cent soixante trois qui constate qu'elle est née dans cette
Commune de legitime ellavriage, tous tous deux ellajeans de vingt ans, de l'acte de publication de
promesse de ellavriage entre les futures conjoints dressé par moy Borgel le vingt six nivose dernier
et affiché le lendemain aux portes des maisons Comte. de Beaumont, et comme n'étant aucune opposition

n'a été formée, et après que lad. fontaine, et elliotton ont declaré a haute voix se prendre mutuellement
pour époux, j'ai prononcé au nom de la loi qu'ils étoient unis en mariage, et j'ai redigé le present acte que
les temoins avec j'ed. Borgel avons signé sur le registre les d. conjoints ont declaré ne savoir écrire

Certifié conforme au registre

Paul marion ad joint

vuachet et ellabond

du six pluviose an quatre de la R.p.f.e a dix heures avant midy par devant moy ayant ellavin
de la Comte. de Beaumont paul ellavin ad joint absent de publié pour constater des actes de celébrance
ellavriage et deces des Citoyens dont comparus en maison Commune de Beaumont pour contracter ellavriage
d'une part jean fils de pierre vuachet, et de françon Cavin agé de vingt trois ans laboureur domiciliés
dans la Comte. de celly dans de partement du mont blanc canton de vuiry, d'autre part ellisabelle fille de feu
pierre ellabond, et de elisabet Dubaison agée de vingt neuf ans sans profession domicilié aud. celly dans
des environ six mois de même que lad. vuachet, les quels futurs conjoints étoient assistés de ellavrie Duchable
gabriel, et jacques Duchable son enfant, et françois ellegevant manouvriers domiciliés dans cette Comte. le premier
agé de soixante quatre ans le second de vingt huit, le troisième de vingt six, et lad. ellegevant de trente
huit ans qui ne sont parents ny alliés des parties, mais amis, et après avoir fait lecture au present
des parties, et temoins de l'acte de celébrance dud. jean vuachet en datte du second octobre mil sept cent
soixante, et trois dans la Comte. de Copponnex de partement de l'ain canton de Cornielle par lequel il
conste qu'il est né de legitime ellavriage, de l'acte de celébrance de lad. ellisabelle ellabond en datte du vingt
mars mil sept cent soixante sept dans cette Commune, par lequel il conste qu'elle est née dans cette Commune
de legitime ellavriage, de l'acte de publication de promesse de ellavriage entre les futurs conjoints dressé par
moy Borgel le vingt six nivose dernier, publié en cette Commune, et dans celle d'ed. Copponnex le vingt sept
dit, et ensuite affiché, personne ny a mis aucune opposition, après quoy lad. vuachet, et ellabond
ont declaré a haute voix se prendre mutuellement pour époux, j'ai prononcé au nom de la loi
qu'ils sont unis en mariage, et j'ai redigé le present acte que les parties et temoins ont declaré ne
savoir signer lad. jacques André Borgel a signé sur le registre

Certifié conforme au registre

Paul marion ad joint

du sept pluviose an quatre de la R.p.f.e a neuf heures avant midy par devant le soussigné
paul ellavin ad joint ellavin ajoint de la Comte. de Beaumont deputé pour constater des actes de
celébrance, ellavriage, et deces des Citoyens, sont comparus en maison Comte. de Beaumont le Citoyen
gabriel fils de ellavrie Duchable, et de jacquemas ellaige agé de vingt huit ans manouvrier

Ce document ne peut être utilisé sans autorisation écrite des Archives départementales de la Haute-Savoie.

2011 - Copyright Les Marmottes de Savoie - Les Marmottes de Savoie. Tout droits réservés.